



Hôtel de Marine, 1 an d'ouverture : Joyeux Burn Out !

À un an de l'ouverture de l'Hôtel de la Marine, où en sommes-nous, nous agents du CMN, dans ce monument, dans notre quotidien de travail ?

Le constat est limpide : Les difficultés et la désorganisation sont toujours de mise !

On nous avait promis : la belle aventure, celle de l'ouverture d'un monument laboratoire, unique en son genre. Ce fut l'horreur du sous-effectif, de la précarité de 75% des agents, le tout en pleine crise sanitaire. De phase de rodage en période de transition, c'est toujours ce même manque d'écoute et la lenteur de l'institution qui sont subis par les agents. Pourtant nous avons tout donné.

Cependant, les agents sont toujours là pour assurer coûte que coûte leurs missions de service public, la promotion de la culture, et la valorisation de ce patrimoine exceptionnel, en le faisant vivre.

Mais relever ce défi dans ces conditions nous a usé.

Quelles conditions ?

Avant même l'ouverture le constat était déjà posé sur la mauvaise évaluation des besoins pour faire fonctionner l'Hôtel de la Marine. Depuis, un mouvement social, puis un audit sont venus appuyer les remontées de la CGT. Aujourd'hui un constat peut être fait : malgré quelques avancées, le chantier n'en finit pas ! Il est donc bien difficile de faire preuve de résilience comme on nous le demande désormais.

- Retard dans la publication des 3 postes ASM puis incertitudes quant à la date de la prise de poste.
- Non prise en compte dans les critères de recrutement de l'ancienneté des précaires pour ces postes.
- Redéfinition des fiches de postes sans concertation ni accord des agents concernés.
- Diminution constante du nombre des visites commentées et ce malgré le travail en amont et l'implication bénévole des agents depuis l'ouverture. Sans oublier que ce sont ces mêmes agents d'accueil de surveillance, médiateurs qui ont formés les conférenciers du prestataire « Echappée Belle » ainsi que la plupart des conférenciers extérieurs qui ont un droit de parole dans le monument. Désormais ils se voient attribuer toujours plus de visites au dépend de celles des agents.
- Une organisation sciemment organisée à flux tendu et ce malgré la multiplication des arrêts maladies dû à la fatigue mais aussi toujours de la pandémie de covid19.
- Des horaires inadaptés à la fréquentation des visiteurs, qui provoquent une fatigue psychique et physique sur les agents postés.
- Aucune gratification pour les agents ASM qui acceptent encore d'être "responsable de jour-encadrant", une mission depuis intégrée dans la description des fiches de postes.

-La Part Variable de Résultats des agents du service boutique-billetterie remise en cause, réduite à peau de chagrin, non accordée aux vacataires, aux nouveaux CDI (depuis janvier), comme pour punir les agents de terrain d'avoir atteint en six mois d'exercice comptable 2021 le double des objectifs.

-Imbroglie et retard pris dans le dossier salle de pause, fruit de l'intervention de la Direction Générale pour trancher enfin sur la désignation d'une simple salle accessible.

-Inquiétudes quant aux décisions tarifaires à la hausse de la DDE. Questionnement quant à notre mission de démocratisation culturelle et de la diffusion au plus grand nombre de la culture.

- Un an à prendre des coups de jus sur le comptoir de la billetterie, de bips incessants et d'alarmes dans les espaces dûs à un mauvais placement des mises à distance.

A quand une administration à la hauteur, à l'écoute, bienveillante, constructive ?

C'est pourquoi nous revendiquons :

- Le versement à tous les agents, d'une prime exceptionnelle d'ouverture, pour l'anniversaire des un an du monument.

- la mise en place d'horaires adaptés à la fréquentation réelle du monument et compatible avec des conditions de travail dignes. C'est pourquoi nous demandons une prise de poste unifiée calée sur l'ouverture de la plupart des autres monuments soit une prise de poste à 9h45 et une fin de service à 18h30

- Stopper le fractionnement artificiel des contrats en CDD, continuer la pérennisation des contrats en CDI en se basant sur les besoins permanents.

- Revoir totalement l'aménagement de la billetterie pour l'adapter à des conditions de travail normales.

- Une hausse générale des salaires qui prendrait en compte l'inflation et le cout de la vie.

Sans agents, pas d'ouverture ! Sans argent, pas d'ouverture !

**La solidarité des équipes a déjà été démontrée en novembre 2021
et cette solidarité s'est encore renforcée depuis.**

La détermination des agents ne fait que grandir !

Le CMN doit l'entendre.

Paris, le 23 mai 2022